



Syndicat National **FO** des Finances Publiques

Section de **SEINE MARITIME**

21 quai Jean Moulin 76037 Rouen cedex
Tel : 02.35.58.37.17 ou 37.18, e-mail : fo@dgifp.finances.gouv.fr
Site départemental FO DGFIP : **FO DGFIP 76**

Comité Social d'Administration Local

du 11 avril 2023

Mr Le Président,

Vous nous avez convoqué pour un CSAL le 11 avril 2023.

Dans le contexte actuel d'action contre la réforme des retraites et face au déni gouvernemental, vous comprendrez aisément que les élus **F.O.-DGFIP 76** ne peuvent participer au CSAL, à l'instar de nos instances nationales et fédérales.

Cependant, en tant que syndicat local et responsable, nous sommes soucieux des agents de la DRFIP 76 et nous souhaitons vous faire part de notre position sur les sujets de ce CSAL.

Concernant les points pour avis qui nous sont soumis :

- Modifications des horaires d'accueil de la trésorerie de SMA et du Centre des Finances Publiques de Bolbec, nous réitérons nos plus grandes réserves quant au processus qui consiste à réduire les plages d'accueil des usagers. La Nouvelle Stratégie d'Accueil de la direction n'a que pour seul but d'éloigner toujours plus l'utilisateur de nos services.

- Concernant le budget prévisionnel 2023, nous n'avons pas de remarque particulière à apporter. Nous constatons tout de même que notre instance a de moins en moins la main sur le budget du fait des interventions du Service de Gestion Commun Départemental et de la Centrale. La gestion des fluides est peut-être trop extrême vu la température des locaux !

Les déboires récents de température de la Cité administrative sont sûrement le fait de mesures « d'équités » avec l'hôtel des finances du Havre !!

- Concernant le Fonds d'Amélioration du Cadre de Vie au Travail, qu'en est-il de la réinstallation des cendriers de recyclage des mégots ? Le contrat de maintenance continue de courir... Qu'en est-il ? Nous en profitons pour faire un point sur les cendriers et les poubelles extérieurs de la nouvelle Cité Administrative. Comment sont-ils gérés ?

A ce jour, il n'y a pas de sac poubelle dans les poubelles, pas de signalétique pour les consignes de tri sur les poubelles. Est-ce pour la décoration ?

Les actions de sophrologie envisagées dans le cadre du FACVT 2023 relèvent pour nous du budget de la DRFIP mais certainement pas de la Formation Spécialisée (FS). Ce n'est pas aux crédits FS de tenter de résoudre les problèmes générés par la casse du réseau par la DRFIP.

- Concernant la Trésorerie de Seine-Maritime Amendes (SMA), vous abordez l'accueil des usagers dans le cadre de la Nouvelle Stratégie d'Accueil. Ou comment réduire l'amplitude d'ouverture aux usagers ?

Le profil des usagers de SMA peut-être très atypique (absence de numéro fiscal, caractère délictueux)

des redevables...).

Comment imposer alors l'utilisation obligatoire de l'application APRDV ?

Plus largement, les élus **F.O.-DGFIP 76** souhaitent attirer votre attention sur la situation critique de ce poste comptable, chose que nous faisons déjà par ailleurs depuis plusieurs années.

Pour rappel, la plupart des agents ont moins d'un an d'ancienneté dans le poste. Les chefs viennent d'arriver. La situation du poste est fortement dégradée.

Et aujourd'hui une forte pression est mise pour tenter de remettre ce poste à flot. Pour cela, vous avez lancé semble-t-il un plan d'action, très ambitieux, pour ne pas dire inapplicable ou inatteignable.

Vous nous répondrez certainement là encore que c'est de l'organisationnel.

L'objectif Taux de Recouvrement des Amendes ayant été atteint en 2022, plutôt que de le stabiliser cette année, vous l'augmentez fortement. Des objectifs par type d'amendes sont même fixés, alors qu'il est impossible de faire des poursuites ciblées. Plus encore, des objectifs sont fixés au collègue de la SNCF, alors qu'il ne relève même pas de votre autorité.

Quelle solution apportée lorsque sur les comptes d'imputation provisoire il reste plus de 6000 lignes, dont certaines datent de 2018 ! Comment cela est-il possible alors que vous validez les comptes chaque année ?

Les problèmes sont si importants sur le poste qu'il faille externaliser les prises en charge.

Les retards de traitements des écritures comptables aboutissent à des annulations de délais en pagaille par l'automate, des chaînes de poursuites à tort, entraînant à nouveaux des jeux d'écritures erronés... Poursuites qui à leur tour entraînent des réclamations par téléphone, et aussi et surtout par mails...

c'est un cercle sans fin...

A noter que ce poste ne dispose que de 8 lignes téléphoniques... pour autant le décroché téléphonique est impossible et réduit à néant pour le contact usager. Là aussi la technique vient en défaveur du service public. De plus, le réseau informatique de SMA est très lent notamment pour la gestion des courriels au quotidien.

Pour finir sur du pratico-pratique : les collègues de SMA souhaiteraient pouvoir pointer sur la pointeuse installée à la paierie départementale tout comme les collègues du Pôle de Recouvrement Spécialisé. D'autant qu'ils entrent par les mêmes locaux.

Comme pour vos précédents plans d'actions et diverses notes, les élus **F.O.-DGFIP 76** réitèrent leur constat : les solutions apportées ne sont pas adaptées, et les résultats escomptés ne seront nécessairement pas à la hauteur.

Pour une fois les doléances récurrentes de soutien aux services amendes des élus F.O.-DGFIP 76 auprès des directeurs successifs rejoindront la volonté de la Présidence.

En effet le recouvrement des amendes est érigé comme LA priorité du Président de la République, nous ne doutons pas que les moyens seront à la hauteur des attentes présidentielles.

Pour recevoir nos newsletters en direct, vous pouvez vous abonner :

ici

« L'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir, mais de le rendre possible » (Saint Exupéry)